



CDAS du 26/11/2013

Déclaration liminaire CGT

La situation actuelle est catastrophique pour les agents, pour les missions et donc pour le service public.

Selon les directions, on parle de démarche stratégique ou de projet stratégique. La révision générale des politiques publiques a été remplacée par la modernisation de l'action publique. Mais quel qu'en soit le nom, il s'agit de la politique d'austérité menée depuis de nombreuses années et amplifiée dans le projet de loi de finances 2014. Et pour enfoncer le clou, maintenant, le rapport Pêcheur, qui, par ses préconisations, s'attaque aux droits et garanties des agents que leur procure leur statut. !

Regroupement de services, parfois caché sous le vocable consensuel de mutualisation, pour mieux pouvoir supprimer des emplois, au détriments des usagers, des agents bien sûr et parfois même du simple bon sens. Mise en péril du contenu et de l'exercice plein et entier des missions. Service public qui ne peut plus répondre aux exigences sociales. Attaques contre la protection sociale. Projet de retraite injuste et inéquitable, en cours d'adoption au Parlement aujourd'hui.

Tel est le programme !

La crise financière et économique devrait pourtant conforter le caractère crucial des missions dévolues aux directions des ministères économiques et financiers. Elles sont en première ligne face à la gestion de cette crise. L'urgence est de donner les moyens aux services d'assumer la totalité de leurs missions dans les domaines de la lutte contre les fraudes fiscales, économiques, douanières et industrielles, du recouvrement de l'impôt, de la réglementation, la régulation et le contrôle des acteurs financiers, du développement de la protection des consommateurs.

Jamais un gouvernement ne s'était attaqué aussi fort à la politique d'action sociale : baisse drastique des crédits sociaux interministériels prévue au projet de loi de finances 2014 : 16 millions d'euros soit plus de 10% du budget de l'action sociale des agents de l'état. Cela aura une forte répercussion sur l'offre de prestations aux agents (suspension de l'aide à l'installation des nouveaux affectés – suppression de la tranche minimale des CESU excluant 41% des bénéficiaires actuels) Cette amputation des crédits sociaux s'ajoutent aux autres mesures concernant le pouvoir d'achat des actifs et retraités : gel du point d'indice, augmentation des cotisations , report de la revalorisation des pensions de 6 mois, etc..

Nous sommes très inquiets pour notre action sociale ministérielle.

Qui pourra croire que parmi les 2564 emplois supprimés, il n'y en aura pas dans nos délégations départementales !

Aussi nous soumettrons, au vote de ce présent CDAS, un vœu pour garder une action sociale de qualité en Ille et Vilaine et avoir une délégation pouvant effectuer ses missions dans de bonnes conditions et pour l'intérêt général des agents.

Les représentants CGT au CDAS

Vœu proposé par les délégués CGT :

« Nous demandons à ce que chaque départ d'un assistant de délégation d'Ille et Vilaine (pour cause de mutation ou de retraite) soit remplacé. De même, nous demandons à ce que chaque détachement au sein de la délégation soit prorogé ou si l'assistant de délégation souhaite rejoindre un service, que son poste soit immédiatement proposé et pourvu. Nous considérons que ces remplacements sont indispensables à une action sociale de qualité qui réponde aux besoins des agents du département ».

Adopté à l'unanimité par les représentants des personnels au CDAS